

QUARTIER INNOVANT ET ECOLOGIQUE

« ZAC DE LA PETITE ARCHE »

A ACHERES (78)

CONVENTION CADRE

AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

ET LA COMMUNE D'ACHERES

AVENANT N°1

ENTRE D'UNE PART :

La Région Île-de-France, représentée par sa Présidente, Madame Valérie Pécresse, dûment habilitée par délibération n° CP 2023-272 du 21 septembre 2023,

ET D'AUTRE PART :

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, représenté par sa Présidente, Madame Cécile Zammit-Popescu, dûment habilitée par délibération du bureau communautaire n°xx du 5 octobre 2023,

La commune d'Achères, représentée par son Maire, Monsieur Marc Honoré, dûment habilité par délibération n°xx du 26 septembre 2023,

APRES AVOIR RAPPELE :

- La Convention-cadre « 100 quartiers innovants et écologiques » pour le quartier « ZAC de la petite arche » à Achères (78), qui a pris effet le 21 novembre 2018, soit à la date de la délibération régionale n° CP 2018-519 du 21 novembre 2018 qui a décidé de sa conclusion ;
- La demande d'avenant formalisée par courrier de la Communauté urbaine et de la ville d'Achères en date du 17 mars 2023 ainsi que par délibérations du bureau communautaire n° x du 5 octobre 2023 et du conseil municipal n° xx du 26 septembre 2023 ;
- La nécessité de proroger de deux ans ladite convention, en raison du retard pris dans la réalisation de l'opération de construction d'un gymnase par la ville d'Achères ;

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

Article 1 :

L'article n°8 « Durée, exécution et révision de la convention » est modifié comme suit :

Ajout en fin d'article de la phrase suivante :

La durée de la présente convention-cadre est prorogée de 2 ans, portant ainsi sa durée à 7 ans et son échéance au 21 novembre 2025.

Article 2 :

Toutes les stipulations de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en 3 exemplaires originaux

A Aubergenville, le

Pour la Communauté Urbaine GPS&O,
La Présidente

A Saint-Ouen-sur-Seine, le

Pour la Région Île-de-France,
La Présidente

Cécile ZAMMIT-POPESCU

Valérie PECRESSE

A Achères, le

Pour la Commune,
Le maire

Marc HONORE